

Questions au Feuilleton

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE—LES
PRESTATIONS DE MALADIE

[Traduction]

Question n° 1017—**M. Hueglin:**

Pour chaque mois entre le 1^{er} janvier 1972 et le dernier mois pour lequel les statistiques sont disponibles, a) combien a-t-on payé en prestations de maladie, b) combien de personnes ont touché des prestations de maladie, c) combien a-t-on payé en prestations de maternité, d) combien de personnes ont touché des prestations de maternité?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):

1972	Prestations versées (en milliers de dollars)		Nombre de bénéficiaires	
	a) Maladie	b) Maladie	c) Maternité	d) Maternité
Janvier	2,523	7,601	1,886	2,074
Février	4,215	14,316	2,363	2,866
Mars	6,142	17,977	2,835	3,279
Avril	5,481	12,982	2,436	2,670
Mai	5,715	12,993	2,730	2,748
Juin	5,293	13,619	2,656	2,851
Juillet	4,482	12,141	2,334	2,740
Août	4,624	10,719	2,885	3,077
Septembre	4,210	8,015	3,127	3,500
Octobre	5,193	8,608	4,026	3,814
Novembre	5,516	9,872	4,689	4,212
Décembre	*5,461	*9,287	*4,464	*3,857

*Il s'agit de chiffres provisoires qui peuvent subir des modifications.

[M. Andras.]

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE—LE MONTANT
DES COTISATIONSQuestion n° 1021—**M. Hueglin:**

La Commission d'assurance-chômage envisage-t-elle d'augmenter les cotisations employeurs-employés et, dans l'affirmative, a) quel est le montant de l'augmentation, b) à quelle date entrera-t-elle en vigueur?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. La Commission n'apportera aucune modification au taux de cotisation ou au montant maximal des prestations payables pour 1973. a) Sans objet. b) Sans objet.

LE PROJET SAMSON

Question n° 1044—**M. Rowland:**

1. Quel pourcentage des 52 millions de dollars consacrés au projet SAMSON sera dépensé au Canada?
2. Comment ces dépenses seront-elles réparties dans chaque province?
3. Le cahier des charges fait-il mention d'exigences officielles quant à la répartition régionale?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): 1. Les contrats intéressant le projet SAMSON seront passés à la suite d'appels d'offres lancés à des entreprises canadiennes qualifiées. Il est impossible d'établir le pourcentage du coût du projet SAMSON qui sera dépensé au Canada avant que les appels d'offres aient été lancés et les contrats adjugés. Toutefois, nous savons qu'il existe de nombreuses possibilités de participation pour l'industrie canadienne, que ce soit directement en fournissant des biens et services requis dans le cadre du projet lui-même, ou par le biais de marchés de compensation n'y ayant pas directement trait.

2. De même, nous ne pourrions déterminer la répartition des dépenses entre les provinces que lorsque les contrats seront adjugés. Les trois principaux centres de commutation seront situés en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Alberta. Les installations terminales du projet SAMSON sont disséminées un peu partout dans le pays et nombreux seront les efforts déployés dans chaque province du point de vue de la construction, de l'installation, de la mise à l'essai, de l'énergie et de la climatisation.

3. L'appel d'offres stipulera que les soumissionnaires seront tenus de préciser la répartition régionale de l'élément canadien.

QUESTION RELATIVE AU PROJET «HANDICO À QUÉBEC»

[Français]

Question n° 1192—**M. Lambert (Bellechasse):**

1. En quoi consiste le projet d'initiatives locales portant le nom «Handico à Québec», dont le montant des subventions consenties en vertu d'un premier projet s'élève à \$161,226 et pour un deuxième projet à \$200,000?

2. Quels sont les noms et adresses des responsables de ces projets?